

Rôle du référent éthique au sein d'un club AFGolf

Pour renforcer notre engagement en faveur d'un sport respectueux, inclusif et intègre, chaque club désigne un référent éthique. Son rôle est essentiel pour veiller au bien-être des membres, promouvoir les bonnes pratiques et garantir un environnement de confiance. Cette charte rappelle les missions principales et les engagements de chaque référent éthique au sein de son club.

En tant que référent éthique de mon club, je m'engage à :



Assumer le rôle de « personne de confiance » au sein de mon club. Je reste à l'écoute et attentif aux besoins des membres. D'autant plus lorsqu'ils sont confrontés à des comportements déviants. Cette écoute et cette confiance s'établissent dans une confidentialité scrupuleuse.



Orienter les membres de mon club vers des organes appropriés, s'il m'est impossible d'apporter des solutions à leur situation.



Demander et contrôler les extraits de casier judiciaire 596-2 des encadrants, initiateurs et pros responsables des mineurs de mon club.



Encourager l'esprit sportif au sein de mon club en initiant des projets fair-play ou en collaborant avec l'AFGolf et le Panathlon pour promouvoir les valeurs éthiques et les actions en faveur du respect et de l'intégrité dans la pratique du golf.



Participer aux formations proposées par l'AFGolf ou l'Adeps.



Contact AFGolf : ethique@afgolf.be

Pour plus d'informations sur l'éthique sportive, les organes appropriés, ...
<https://afgolf.be/ethique>